



FORMA2S
36 Rue des Tilleuls
59650 Villeneuve d'Ascq
www.forma2s.fr
Tél :0673426574

Date de création : 03/01/23
Doc N° : CSECSSCT+300-PF-02

PROGRAMME FORMATION CSE-CSST +300 salariés

REFERENCES ET RECOMMANDATIONS

L'article L2315-18 du code du travail applicable dès 2018 prévoit que les membres du CSE ou de la CSSCT doivent bénéficier d'une formation dans le cadre de l'exercice de leur fonction, en matière de santé sécurité et conditions de travail. Cette formation pratique et agréée par le ministère du travail vous apportera les outils nécessaires à la réalisation de vos missions.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les rôles et attributions du CSE et / ou de la CSSCT dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail.
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- Devenir acteur incontournable de la prévention.

MISSION

Assurer une expression collective des salariés en matière de santé et sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNE

Membres du CSE ou de la CSSCT

PRÉ REQUIS

Aucun

DÉLAI D'ACCÈS

1 à 2 semaines

Horaires 09h00-12h00 et 13h00-17h00

LIEU DE FORMATION :

(intra-entreprise exclusivement)

ACCESSIBILITÉ

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

NOMBRE DE STAGIAIRES

10 personnes maximum

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation théorique et pratique

METHODE DE VALIDATION

La réussite aux évaluations sous forme de questionnaires et mises en situation permettront tout au long de la formation de valider les participants

TARIFS

Nous contacter

DURÉE

35h sur 5 jours

Forma2s – SIRET : 88496772000019

36 Rue des Tilleuls 59650 Villeneuve d'Ascq +33 (0)6 73 42 65 74

contact@forma2s.fr – www.forma2s.fr



FORMA2S
36 Rue des Tilleuls
59650 Villeneuve d'Ascq
www.forma2s.fr
Tél :0673426574

Date de création : 03/01/23
Doc N° : CSECSSCT+300-PF-02

PROGRAMME FORMATION CSE-CSST +300 salariés

PROGRAMME / CONTENU

Maîtriser

Les missions CSE/SSCT : prévention, santé au travail, sécurité des salariés
Le fonctionnement : réunions, rôle du secrétaire/commission
La mise en place d'une délibération et du PV en général
Rôle et fonctions des élus, du président et des partenaires
La législation spécifique CSE/SSCT
Le règlement intérieur du CSE

Connaître

Le déploiement des enquêtes sur les AT et leur suivi
Le droit d'alerte de l'élu CSE/SSCT et le droit de retrait du salarié
La procédure de Danger grave et imminent (DGI)
Le droit à l'information et les consultations obligatoires.
Les moyens donnés aux élus : HD, déplacements, outils, etc.

Instaurer

Une analyse des activités de travail spécifiques, voir dangereuses
Une détection du stress au travail, les situations de souffrance, ...
Une politique de prévention efficace dans l'entreprise
La promotion des actions du CSE/SSCT auprès des salariés
Un dialogue constructif avec l'inspecteur du travail, le médecin du travail, CRAMIF/CARSAT.
Le recours aux experts agréés, dans quels cas ? Avec quel budget ?

S'approprier

Les textes essentiels du code du travail et de la législation associée
Les documents obligatoires que doit fournir l'employeur au CSE
Le fonctionnement du Document Unique
Les principes de base de la santé et sécurité au travail
La prise de parole et la participation en réunion

METHODES PEDAGOGIQUE

Alternance de partie théorique et pratique
Participatives et actives
Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience.
Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise

MOYENS PEDAGOGIQUES

Livret de cours
Vidéos

INTERVENANTS

Formateur expérimenté